



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 14 59 718 106 105
Déclarant 2 (C) : 08 51 087 287 435
Référence de l'avis : 23 77 0037029 84
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

14 ALL FRANCOIS VILLON
77170 BRIE COMTE ROBERT
Numéro FIP : 770 93 72 7857667789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 77016

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

GUERRA STEPHANE
OU BOSSAVY CELINE
14 ALL FRANCOIS VILLON
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qu'il vous reste à payer

1 832,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2023 :	458,00 €
26 octobre	2023 :	458,00 €
27 novembre	2023 :	458,00 €
27 décembre	2023 :	458,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1027 8062 400X XXXX XXX0 158

Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D59G1H106518PAS2A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2023.

Revenu fiscal de référence : **58 687**

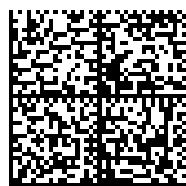
Nombre de parts : **2,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : GUERRA
 Déclarant 2 - Nom de naissance : BOSSAVY



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	29160	34871	
Autres revenus imposables.....	186		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0		
Total des salaires et assimilés ²	29346	34871	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2935	- 3487	
Salaires, pensions, rentes nets.....	26411	31384	57795

Revenu brut global.....				57795
CSG déductible.....				- 0

Revenu imposable.....				57795
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	22
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				3394
Impôt proportionnel.....				+ 3

Impôt total avant crédits d'impôt.....				3397
--	--	--	--	------

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2	2	- 2
Cotisations syndicales.....	172	172	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 114

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		3281
---	--	------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :		3281
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :		- 1449

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :		1832
---	--	-------------

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER		1832
--	--	-------------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence²⁵ **58687**

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹ 22

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT
Heures supplémentaires et jours RTT

Déclarés
Nets

Déclar. 1
967
870

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1
16253
Déclar. 2
16253
Enfant(1)
4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052
4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114
+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114
+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114
+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394
= 16394
= 8228

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition **5,68%**

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition **11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.